

ARCINFO.CH

🕒 01.09.2016, 19:42

Le Prix Bonny décerné à l'ancienne conseillère nationale libérale Suzette Sandoz



Suzette Sandoz lors de la première du talk-show "Les beaux parleurs" à la RTS en janvier dernier.

Suzette Sandoz lors de la première du talk-show "Les beaux parleurs" à la RTS en janvier dernier. KEYSTONE
KEYSTONE

PRIX BONNY - Suzette Sandoz, ancienne conseillère nationale libérale, a obtenu le prix Bonny 2016. Il lui a été remis jeudi soir à Berne par la Fondation pour la liberté en présence de plus de 450 invités.

L'ancienne conseillère nationale libérale vaudoise Suzette Sandoz a reçu le prix Bonny 2016. Dotée de 100'000 francs, cette distinction lui a été remise jeudi soir à Berne par la Fondation pour la liberté créée par l'ex-conseiller national Jean-Pierre Bonny (PLR/BE).

Dans sa laudatio, la Fondation Bonny relève que la langue est l'arme de la lauréate. "Surtout en français puisque son combat infatigable est consacré à la liberté personnelle et sociopolitique". Le prix lui a été remis en présence de plus de 450 invités.

Suzette Sandoz est une vraie libérale dans l'âme puisqu'elle a consacré sa vie professionnelle, pédagogique et politique à la liberté, note la fondation dans un communiqué. Agée de 74 ans, l'ancienne conseillère nationale (1991-1998) a aussi su manier l'humour et l'ironie durant sa carrière.


Valeurs traditionnelles

Suzette Sandoz a enseigné et influencé une génération entière de juristes en Suisse romande grâce à sa rigueur et à sa voix claire, a souligné la fondation. La politicienne vaudoise s'est surtout fait connaître en Suisse comme chantre des valeurs traditionnelles, notamment celles de la famille.

"Mme Sandoz fait partie de cette génération de femmes qui, sans être de véhémentes suffragettes, affirment avec sérénité et détermination leur place dans la société moderne", écrit la fondation en dressant le portrait de la professeur honoraire de droit de la famille et des successions à l'Université de Lausanne.

La fondation créée par Jean-Pierre Bonny, père de l'arrêté éponyme en faveur des régions économiquement menacées, vise la promotion des valeurs libérales et de liberté. Elle remet chaque année un prix d'une valeur de 100'000 francs à des personnalités ou des institutions qui s'engagent pour l'idéal de liberté.

PUBLICITÉ

 Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste – Arcinfo – La Côte – Realdeals – OhBox – La Clé – Jobeo
© 2015 Arcinfo - created by iomedia